

Les Centres de femmes  
travaillent aussi en violences

# Plateforme de revendications

Les centres de femmes membres de L'R  
revendiquent la reconnaissance de leur travail  
en violences systémiques faites aux femmes,  
et ce, par les 4 axes suivants:

## AXE 1

### Expertise du réseau des centres de femmes en violences faites aux femmes

- Reconnaître les centres de femmes comme étant des ressources travaillant en violences.
- Reconnaître la spécialisation du travail des centres de femmes sur les divers types de violences.
- Reconnaître que l'intervention et la sensibilisation en violences faites aux femmes sont partie intégrante de la mission des centres.
- Reconnaître que les centres de femmes accueillent et interviennent dans une pluralité de vécus, de par les femmes qui les composent.
- Reconnaître que les centres de femmes ont, à partir des réalités régionales et locales, développé des projets et/ou expertises spécifiques en violences faites aux femmes.
- Reconnaître que les centres de femmes sont une porte d'entrée dans l'accompagnement et le soutien des femmes à toutes les étapes de leur cheminement de vie, notamment dans leurs vécus de violences.

## AXE 2

### Financement

- Augmenter de 350 000\$ le financement récurrent à la mission globale des centres de femmes leur permettant ainsi de réaliser leur travail à la hauteur des besoins, notamment en violences faites aux femmes et dans le but d'atteindre minimalement le seuil plancher, fixé en 2023 à 730 428\$ annuellement par centres. Ce montant est ajusté chaque année en fonction de la hausse des coûts de fonctionnement.
- Reconnaître et financer adéquatement les centres de femmes dans leurs interventions en lien avec les différents types de violences faites aux femmes.

## AXE 3

### Approche et pratiques d'intervention

- Reconnaître que les centres de femmes dans leur approche globale intègrent des pratiques d'intervention féministe intersectionnelle.
- Reconnaître que les centres de femmes se distinguent des autres ressources et sont des acteurs incontournables dans la lutte contre les violences faites aux femmes.
- Reconnaître que le travail des centres n'est pas que la prestation de services, il inclut un travail de sensibilisation et de conscientisation par le biais de l'éducation populaire autonome féministe intersectionnelle (ÉPAFI) ce qui permet de trouver des moyens d'actions visant la transformation sociale pour arriver à contrer les violences.

## AXE 4

### Partenariats

- Reconnaître la place essentielle des centres de femmes en complémentarité avec les ressources et les services offerts en violences faites aux femmes.
- Reconnaître qu'il est essentiel d'inclure les centres de femmes dans les consultations, les actions concertées, les plans d'action et les démarches luttant contre les violences systémiques faites aux femmes.
- Reconnaître que des centres de femmes de notre réseau ont développé des expertises spécifiques en lien avec les violences systémiques et auprès des femmes à la croisée des oppressions. Ces expertises sont essentielles et doivent être prises en compte dans le déploiement d'actions concertées.

